

Chapes flottantes

Journée thématique CPI 2018/19



Formation continue pour isoler durablement



Chapes flottantes

Les chapes flottantes sont des éléments de construction devant remplir de nombreuses exigences. Leur isolation phonique, par exemple, joue un rôle clé pour le confort des habitants. Mais il faut aussi prendre en compte la charge admissible, les impacts d'un chauffage au sol, les hauteurs limitées et les temps de séchage. On attend d'une chape flottante une durée de vie quasiment équivalente à celle du bâtiment. Concilier tous ces impératifs n'est pas simple et des erreurs peuvent avoir des conséquences importantes.

En plus de leurs performances et de leur robustesse, les chapes flottantes doivent également présenter une certaine marge de réserve et de sécurité par rapport à toutes les exigences. Un vrai défi pour des éléments de construction non apparents pour lesquels on tient à dépenser le moins possible. La journée thématique CPI « Chapes flottantes » fait le point sur ce domaine.

Objectifs

Acquérir un savoir technique sur les exigences liées aux chapes flottantes. Découvrir des solutions et de nouvelles possibilités aux performances nettement optimisées. Identifier les points sensibles et savoir comment prévenir les défauts. Discuter de questions ouvertes avec des experts chevronnés.

Public cible

Cette formation s'adresse aux concepteurs, applicateurs et autres professionnels du bâtiment

Lieux

CPI Lucens (VD)

Dates

Mercredi, 20 février 2019

Horaire

Exposés et repas de midi de 8 h à 13 h 30

Visite d'usine pour les intéressés 13 h 30

Nombre de participants

20 à 30 personnes

Coût

CHF 200.-

Inscription

Jusqu'à une semaine avant la date du cours.

Thèmes et intervenants

Matin

Constructions de dalles: exigences en matière d'isolation phonique et mise en œuvre pratique

- Exigences selon la norme SIA 181 «Protection contre le bruit dans le bâtiment»
- Perception subjective, facteurs déterminants, problématique des basses fréquences
- Pertinence des chapes flottantes
- Expériences tirées de la pratique, conseils, pierre d'achoppement

Intervenant:
Bertrand de Rochebrune,
ingénieur acoustique et aérospatiale ESTACA, d'Silence acoustique SA

Isolation phonique contre les bruits solidiens

- Caractéristiques déterminantes des isolations contre les bruits solidiens
- Possibilités et limites en matière de combinaisons des isolations phoniques
- Potentiel et expériences avec des isolations Isover posées en plusieurs couches

Intervenant:
Martin Bohnenblust, ingénieur diplômé ETS, Saint-Gobain ISOVER SA

Chapes

- Types de chapes et leurs avantages/désavantages
- Norme SIA 251 «Chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments»: remarques importantes pour la conception
- Conditions sur le chantier: à quoi faut-il prendre garde?

Intervenante:
Christine Merz, Merz Ingenieurberatung GmbH, Möriken

Table ronde et questions/réponses

Physique du bâtiment, utilisation de produits Isover et KBS

Après-midi

Visite d'usine pour les intéressés



SAINT-GOBAIN

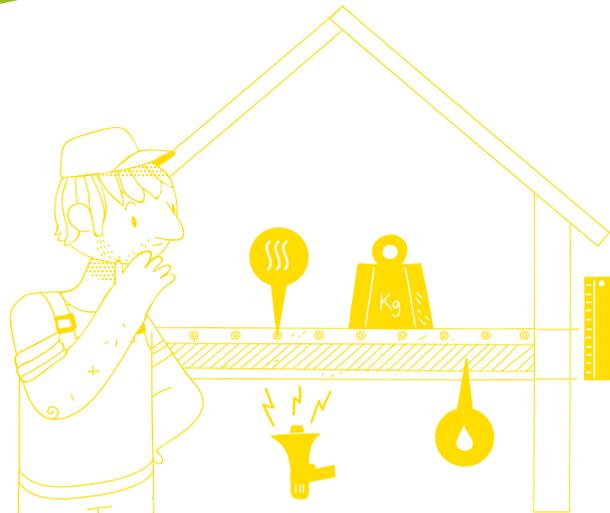
Saint-Gobain ISOVER SA

Route de Payerne 1

1522 Lucens

Tél. 021 906 01 11

www.isover.ch



Les cours de la plateforme de formation continue CPI vous permettent d'acquérir les connaissances pratiques actuelles pour la réalisation de constructions durables. Une offre de Saint-Gobain ISOVER SA, votre partenaire pour des constructions efficaces du point de vue énergétique.

Tous les cours et plus d'informations sur www.cpisover.ch

CPI - Formation continue pour isoler durablement

Route de Payerne 1, 1522 Lucens

Tél.: 021 906 01 11

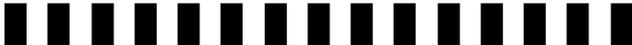
E-mail: cpi@isover.ch



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



CPI – Formation continue pour isoler durablement
Route de Payerne 1
CH – 1522 Lucens

Formulaire d'inscription

Chapes flottantes

Mercredi, 20 février 2019, CPI Lucens (VD)

Pour le repas, je désire un menu :

avec viande végétarien

Entreprise

Prénom, nom

Personne(s) supplémentaire(s) (prénom, nom)

Adresse

NPA, localité

E-mail

Tél.

Date et signature

Veuillez envoyer votre inscription jusqu'au 6 février 2019.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site Internet www.cpisover.ch

En cas de désinscription moins de trois jours avant le début de la formation ou si la personne inscrite ne se présente pas le jour donné, le coût du cours est dû dans son intégralité.